

BULLETIN MUNICIPAL N°80

CAUSSE DE LA SELLE

SEPTEMBRE 2019



Madame, Monsieur,

Malgré une sécheresse persistante, et une baisse inquiétante de notre ressource en eau, l'été s'est globalement bien passé et nous n'avons pas connu d'incidents majeurs au niveau des incendies. Ce qui, compte tenu des tendances actuelles et notamment du réchauffement climatique, ne doit pas nous faire baisser la garde car nous sommes dans un village particulièrement exposé et il est important, pour les propriétaires de grands terrains, de débroussailler et de faire des coupes pour protéger son patrimoine et ses voisins avant qu'un sinistre ne se produise.

La rentrée scolaire s'est également bien déroulée et nous avons pu accueillir convenablement nos 76 élèves sur les deux sites. Comme vous le savez, nous sommes en train de travailler à l'amélioration des conditions d'accueil en créant des locaux neufs à côté du terrain de tambourin. Durant le mois d'août nous avons réalisé une étape importante de la procédure en choisissant l'architecte, et les choses sérieuses vont donc démarrer. Comme convenu, l'équipe pédagogique et les parents d'élèves seront régulièrement informés.

Le thème principal de ce bulletin est la circulation et le stationnement dans notre village. Naguère, chaque famille possédait sa maison avec en général une remise et une porte cochère. Mais les choses ont bien changé et souvent comme c'est le cas en zone urbaine, chaque membre de la famille dispose, par nécessité, d'un véhicule dont la voie publique est ainsi le seul lieu de résidence. Par ailleurs, notre petite commune a vu le nombre de ses habitants augmenter sensiblement et les rues ne sont pas extensibles.

C'est pourquoi votre conseil municipal a mené une réflexion approfondie sur la manière de fluidifier la circulation et, à l'image de notre première tranche de travaux de la traversée, de sécuriser les déplacements de tout le monde.

Vous trouverez ci-après le plan qui traduit cette démarche. Nous avons bien conscience que chacune ou chacun, individuellement, ne trouvera pas forcément de manière très exacte une satisfaction immédiate mais le seul but poursuivi est la satisfaction de l'intérêt général.

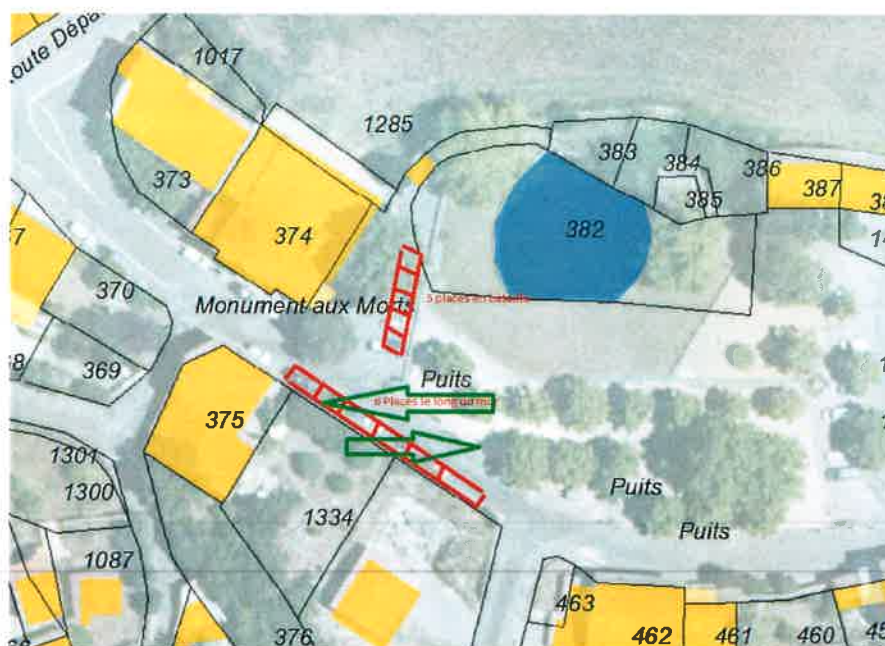
Philippe DOUTREMEPUICH, Maire
Et le conseil Municipal

CIRCULATION ET STATIONNEMENT.

Pour continuer à améliorer le déplacement dans le village, le conseil municipal a beaucoup travaillé sur les sens de circulation des véhicules et il en est ressorti le projet que nous vous présentons ci dessous (croquis réalisés par Eric Baljou) :

La placette et le plan du lac :

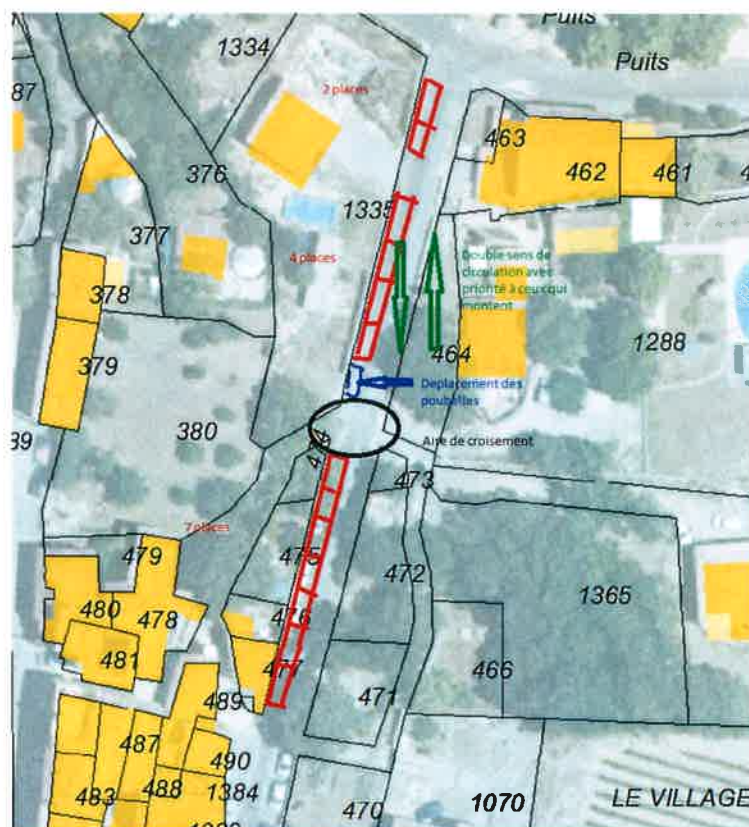
Le sens de circulation à double sens reste inchangé. Des places de stationnement seront matérialisées sur la placette elle-même ainsi que le long du mur en face le plan du lac. Une priorité de passage sera instaurée pour faciliter le passage des véhicules :



Le Chemin neuf :

Là aussi, un certain nombre de places de stationnement seront matérialisées. Le sens de circulation reste le même (à double sens) avec priorité donnée aux véhicules qui montent.

Une aire de croisement est positionnée en face l'entrée de « La Caminaira ». Les conteneurs seront déplacés d'une dizaine de mètres vers le bas de la rue pour optimiser le nombre de place de stationnement.

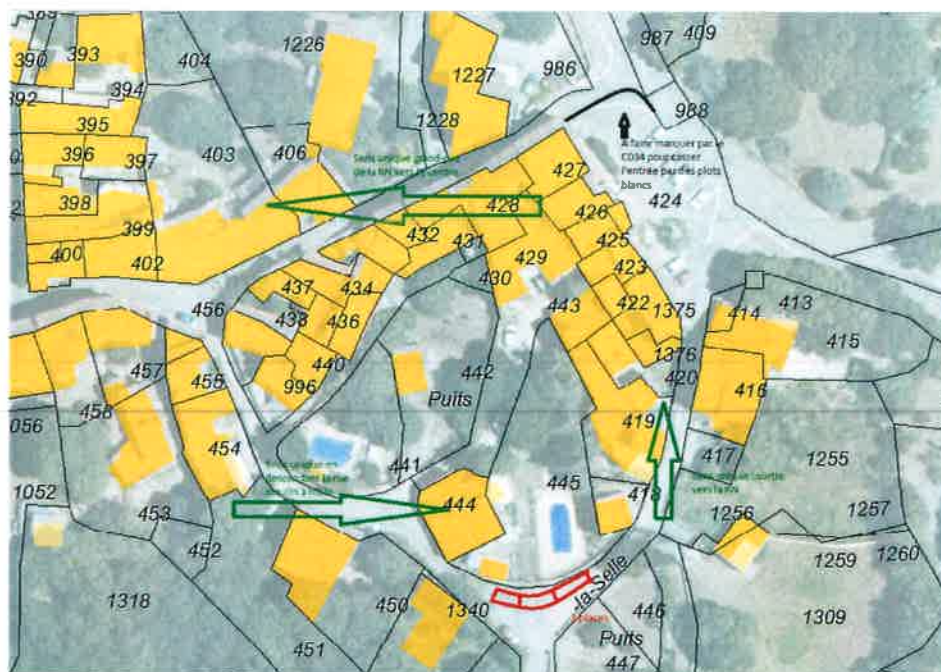


Grand-rue, rue du Moulin à Huile et rue des Claparèdes

La Grand-rue devient en sens unique en pénétrant dans le village depuis la Rd 122 et ce jusqu'à l'embranchement de la rue du Moulin à Huile qui, elle aussi sera en sens unique en descendant vers la rue des Claparèdes.

La rue des Claparèdes sera en sens unique vers la sortie sur la voie départementale.

Ces sens uniques permettront de créer un sens giratoire dans ce secteur en cohérence avec le sens unique de la rue des Claparèdes dans sa partie haute



IMPORTANT : Il n'est pas inutile de préciser que les places de stationnement qui seront matérialisées sur la chaussée sont publiques et non affectées à un.e propriétaire riverain.e. Selon la réglementation en vigueur, elles peuvent être occupées au maximum durant sept jours.

CONTENEURS DE DECHETS.

Comme vous avez pu le constater, la commune s'efforce de rendre moins inesthétiques les lieux de collecte des déchets en installant des logettes. Cependant, il est aussi important de prendre garde à déposer les déchets ou les rebuts dans le bon conteneur. Il y en a pour tous les usages (déchets ménagers, cartons, papiers et journaux, verres, vieux vêtements).

Une mention particulière pour les conteneurs à cartons et emballages : une nouvelle fois, il est rappelé pour le confort de toutes et tous qu'avant d'être stockés dans les conteneurs jaunes, les cartons doivent être découpés ou aplatis afin de libérer le maximum de place pour les utilisateurs suivants. Comme vous pouvez le constater, quelques cartons vides jetés en l'état suffisent à remplir le conteneur. Cette petite discipline personnelle éviterait en outre de multiplier les passages de camions forcément onéreux pour la collectivité.

ECLAIRAGE PUBLIC.

Après avoir recueilli les avis d'autres collectivités, et en s'appuyant sur l'expérience des spécialistes et débattu au sein du conseil, il a été décidé d'harmoniser sur l'ensemble de l'année l'horaire de la coupure de l'éclairage public et de le fixer de 0 heure à 6 heures.

FERMETURE DU PONT (BARRAGE) SUR L'HERAULT, ROUTE DE SAINT MARTIN

Les 16, 17 et 18 octobre 2019, le pont sur la RD 122 sera fermé de 9h00 à 16h30, à l'occasion du tournage de la série télévisée « Tandem ».

FETE DE L'AUTOMNE.

Le Foyer Rural propose à tou.te.s les caussenarsd.e.s, et au-delà, de se retrouver le dimanche 13 octobre dans la salle polyvalente sur la placette et sur l'esplanade pour participer à la fête de l'automne qu'il organise.

ECHECS.

Comme vous le savez notre commune connaît rarement les échecs. Cependant, cette activité cérébrale est désormais à l'honneur et, grâce à l'échiquier brissagol, les enfants peuvent bénéficier d'initiation et de pratique le mercredi de 16h30 à 18h dans la salle polyvalente.

Foyer Rural , Causse de la Selle, Activités 2019-2020

Renseignements complémentaires le jour de l'activité ou au 04 67 73 11 01

- Conversation anglaise. les lundis 16h30-18h Début 2 septembre.
- Atelier Feldenkrais. les mardis 19h-20h30 Début 1 octobre
- Atelier écriture, mensuel, le samedi 10-12h Début 12 octobre
- Cours de guitare, bimensuel, le samedi 16h30-18h enfants/adultes
Début 28 septembre
- Diaporama de voyage partagé selon propositions. Info par affichage
- Possibilités selon demande: art floral, permaculture...
toutes compétences bienvenues

Adhésion au Foyer Rural (10€ / an) nécessaire après une première séance d'essai gratuite

- DVERS: Fête de l'automne, 13 octobre 2019, Plan Du Lac
(info voir affichage)